



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

RAPPORT d'activité: Programme 3 Sports, Action 74

**Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Olympiques
Londres 2012**

Au Pas de Calais (France) du 07 au 26 juillet 2012

N° et titre et de l'action : Programme 3 Sports, Action 74 : Camp d'entraînement préparatoire aux JO de Londres 2012.

Lieu et date de réalisation : Pas de Calais (France) du 08 au 26 juillet 2012

Gestionnaire du projet : François ALLA YAO Directeur des Programmes EPS/Sports

1. RAPPEL DU CONTEXTE, DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS ATTENDUS

1.1 Rappel du contexte

La 30^{ème} édition des Jeux Olympiques se déroulent à Londres du 27 juillet au 12 août 2012. Les pays membres ont souvent des difficultés à regrouper leurs athlètes qualifiés pour finaliser leur préparation dans de bonnes conditions matérielles et climatiques. Le camp d'entraînement initié par la CONFESJES et qui s'appuie sur une convention de partenariat avec le Département du Pas de Calais, offre une opportunité d'abord, aux pensionnaires des Centres de haut niveau de maintenir le même niveau de travail que celui qui est pratiqué dans les centres, ensuite aux autres sportifs des pays membres, qualifiés, de bénéficier d'un encadrement de qualité, avant les grands événements sportifs.

Objectifs sont visés : Finaliser la préparation des athlètes des pays membres de la CONFESJES qualifiés pour participer aux compétitions sportives internationales et renforcer les capacités techniques des encadreurs qui les accompagnent.

1.2. Rappel des objectifs de l'action (relatif à l'action de l'année en cours)

Créer des conditions d'une préparation finale, dans des conditions techniques, identiques à celles des jeux et d'une acclimatation, pour améliorer les performances des sportifs des pays membres, qualifiés aux JO 2012.

À l'issue de la préparation, les participants sont prêts à une participation de qualité à la 30^{ème} édition des Jeux Olympiques

2. MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Nombre de participants : 25 dont (H) : 22 (D) :3

Nombres de participants qui ne se sont pas présentés à l'action : 38, originaires de : Botswana (1), Burundi (8), Burkina Faso (2) Cameroun (1), Côte d'Ivoire (11) Centrafrique (1), Guinée Bissau (1) Madagascar (1), Mali (5), Maurice (4), Sénégal (3)

Profil des participants :

- Athlètes ayant réalisé les minimas et sélectionnés par la délégation d'un pays membre;
- Athlètes inscrits dans un Centre de Haut niveau, sélectionnés par la délégation d'un pays membre;
- Entraîneurs et journalistes accompagnant la délégation aux Jeux;

Dans les épreuves suivantes : Athlétisme, Boxe, Escrime, Judo, Lutte.

Pays représentés : Burkina Faso, Centrafrique, Niger, Sénégal, Tchad.

2.2. **Nature et organisation de l'action :**

Expertise retenue :

Encadreurs techniques et administratifs des Centres de formation de haut niveau de Thiès en Lutte et du CIAD en Athlétisme et les responsables du sport de la Communauté d'Agglomération du Pas de Calais.

Représentation du Secrétariat général : Conseiller Technique et Directeur des Programmes sport et Secrétaire comptable.

Déroulement des travaux :

Le stage s'est déroulé en trois (3) semaines, du 07 au 26 juillet 2012, à Boulogne sur Mer pour la Lutte et au Centre de Jeunesse du Pas de Calais pour l'Athlétisme.

Initialement prévu pour regrouper une centaine de participants, au moment de la signature de la Convention entre le Secrétariat général de la CONFESJES et le Département du Nord Pas de Calais, en septembre 2011, le stage de préparation pour les Jeux Olympiques de Londres 2012, a finalement rassemblé du 08 au 26 juillet 2012, vingt cinq (25) participants, sportifs, encadreurs techniques et techniques, confondus avec la suppression des stages en Boxe, Escrime et Judo pour insuffisance de participants.

Méthodologie appliquée :

Arrivée et accueil des participants : Afin de faciliter le transport, un comité composé de représentants de la CONFESJES et du Pas de Calais, a assuré l'accueil des participants soit, entre les aéroports de Paris et le département du Pas des Calais, soit entre la gare TGV de Calais Fréthun et les centres d'hébergement, à partir du 09 juillet.

Hébergement : Deux centres d'hébergement ont été retenus, ce sont : la Centre des Jeunes de Calais, pour l'Athlétisme qui s'est entraîné au stade de la ville et l'Hôtel Ibis de Boulogne sur Mer, pour la Lutte qui a bénéficié des infrastructures de Boulogne et de Marquise pour les entraînements.

Transport interne : Pour faciliter les déplacements entre les différents sites, un véhicule a été loué à partir de l'aéroport de Paris. En plus, deux véhicules (un mini bus et une voiture) ont été mis à la disposition des encadreurs par les partenaires, pour assurer la liaison, d'une part, entre les deux localités et d'autre part, entre les lieux d'hébergement et les centres d'entraînement.

Chaque localité, à savoir Boulogne sur Mer et Calais, a organisé une cérémonie à l'honneur de la délégation de la CONFESJES, avec les Autorités de la ville, notamment au Centre de Jeunesse, présidée par Monsieur Jacques DEPRE, de la Communauté d'Agglomération de Calais, le 11 juillet 2012 et à la Mairie de Boulogne sur Mer présidée par Madame le Maire, le 20 juillet 2012. Ces cérémonies ont été l'occasion de remise de souvenirs.

Des rencontres régulières entre la délégation de la CONFEJES et les autorités sportives du département sous la conduite de Monsieur Stéphane BOURGEOIS, ont permis de gérer les calendriers de préparation établis par les encadreurs techniques.

Le stage a pris fin le 23 juillet et l'acheminement des participants à Londres a été organisé le 24 juillet 2012, pour leur permettre de rejoindre leur délégation respective, afin de participer aux cérémonies officielles.

Un dîner de fin de stage a été organisé au nom du Secrétariat général, pour remercier les partenaires, pour leur mobilisation et leur implication totale dans la mise en œuvre de cette action.

Les représentants du Secrétariat général ont fait le point de l'organisation avec les partenaires, restitué le matériel mis à leur disposition et réglé les différentes factures liées au séjour, le 25 juillet. Le retour s'est effectué le 26 juillet 2012.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTEINTS

Degré d'appropriation des concepts et outils transmis

Le stage s'est déroulé dans de parfaites conditions matérielles. Les sportifs ont apprécié la qualité des infrastructures sportives et des conditions d'hébergement mis à leur disposition. De plus, plusieurs autres délégations ayant choisi le département comme base de préparation, certaines séances d'entraînement ont pu se faire en partage (exemple de la lutte avec la délégation du Brésil).

Les autorités du département ont fait preuve d'une grande mobilisation autour de la délégation de la CONFEJES durant tout le séjour, bien qu'une cinquantaine de délégations, en provenance du Brésil, du Japon, des fédérations françaises, etc., aient utilisé le département comme base pour finaliser leur préparation.

La communication autour de l'événement : Le stage a bénéficié d'une bonne couverture médiatique, notamment au niveau des journaux locaux (presse écrites, radio, télévision) et internationaux : RFI, Africa 24, France 2, ALZEJIRA, TV5 monde, qui ont interviewé aussi bien les sportifs et leurs encadreurs.

Suites à donner à l'action (s'il y a lieu)

Les autorités ont exprimé leur satisfaction et leur disponibilité à poursuivre la mise en œuvre du partenariat, au-delà des JO, dans les mêmes conditions; soit dans le cadre de stages conduits par la CONFEJES, soit dans le cadre de coopérations bilatérales entre le département et des pays membres de l'institution qui souhaitent préparer leurs équipes sur leurs infrastructures. Elles souhaitent associer la CONFEJES à d'autres activités sportives organisées dans leur département, notamment en novembre 2012, lors des journées bilan.

Il faut cependant relever le taux de désistement important au dernier moment et le faible niveau de participation des pays membres, y compris les athlètes des centres de formation de l'Athlétisme et de Lutte.

Plusieurs raisons expliquent cette réduction des effectifs, parmi lesquelles on peut retenir principales :

1. le non qualification de certains athlètes,
2. l'obtention de visas,
3. les difficultés de coordinations au plan national,
4. le stage s'est déroulé dans un pays autre que celui de la compétition, cela nécessitait non seulement un surcoût au niveau du transport, mais aussi des frais et démarches administratives différents pour l'obtention des visas.
- 5 l'organisation de camps d'entraînement parallèles et ou de compétitions durant cette période, par d'autres structures (IAAF, pays).

1° S'agissant de la première, le Secrétariat général de la CONFEJES ayant informé les Etats et gouvernements membres de la signature de la Convention, quinze (15) pays membres ont manifesté leur intension d'y participer. Ce sont : **Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, République Centrafricaine, Tchad, Tunisie, Sénégal**, et des pays non membres de la CONFEJES, mais ayant leurs athlètes dans les centres de formation d'Athlétisme, de Lutte et d'Escrime que sont : le **Botswana, la Namibie, la Sierra Leone et le Soudan**.

Les sollicitations étaient estimées à environ 100 sportifs auxquelles il faut ajouter les encadreurs techniques du Centre International d'Athlétisme de Dakar, du Centre FILA de Thiès, des journalistes sportifs et du Secrétariat général de la CONFEJES. Nous avons envisagé alors, un total de quatre vingt (80) participants réparties comme suite :

Athlétisme : 32 places

Boxe : 4 places

Escrime : 4 places

Judo : 16 places

Lutte : 21 places

CONFEJES : 3places

Avec l'évolution des qualifications qui ce sont prolongées jusqu'en juin 2012 pour certaines épreuves, de nombreux athlètes annoncés ne se qualifiant pas, nous avons revu les prévisions à soixante (60). Dans la pratique d'autres raisons ont empêché des sportifs qualifiés d'être présents au stage.

2° Quant à la deuxième raison, l'obtention du visa pour Londres était facilitée pour les athlètes qualifiés et ceux qui étaient accrédités aux jeux cependant, le visa Schengen pour la France étant différent, de certains participants n'ont pu l'obtenir, malgré les multiples interventions des services de la coopération.

3° La troisième ; les difficultés de coordination au plan national. Des athlètes annoncés qui s'entraînaient à l'extérieur de leur pays n'ont pas été saisis à temps par les ministères des sports de leurs pays respectifs pour leur permettre de rejoindre le camp

d'entraînement aux dates indiquées. En effet, les difficultés de coordination entre d'une part, les fédérations nationales et les ministères des sports et d'autre part, les ministères des sports et les comités nationaux olympiques, chargés de gérer la participation des délégations nationales aux jeux, entraînant des retraits de dernière heure, réduisant le nombre de participants dans les épreuves de la Boxe, de l'Escrime et du Judo. Ce qui nous a conduits à leur suspension.

Ce sont les principales raisons qui expliquent le nombre important d'absences au stage.

4. PRINCIPAUX CONSTATS

Les participants au stage tout comme les partenaires du Pas de Calais ont exprimé leur satisfaction quant au bon déroulement de cette activité. Cependant, la mise en œuvre des camps d'entraînement est sujette à de nombreuses difficultés de communication. Bien que des dispositions aient été prises, (cinq courriers d'information entre la date de signature de la Convention en septembre 2011 et juillet 2012, période de mise en œuvre), nous nous sommes retrouvés devant des absences parfois sans justification, même parmi les athlètes bénéficiaires du FFPO et pensionnaires des centres de formation (CAID, FILA de Thiès). Certains ce sont retrouvés dans des stages organisés par d'autres organisations.

Aussi, nous suggérons que les partenaires à la formation dans les centres de haut niveau, se concertent sur l'opportunité des centres et le choix de l'environnement qui offre le plus de garanties de préparation, pour mutualiser leurs ressources aussi bien financières qu'humaines, afin d'optimiser la participation des pensionnaires des centres de formation, aux événements sportifs.

5. Recommandations émises par les participants dans le cadre des travaux de l'action

Aucune recommandation n'a été émise par les bénéficiaires.

6. **Recommandations émises par les partenaires** : Envisager le maintien de la coopération avec la CONFEJES qui s'avère intéressante à tout point de vue, pour qu'après les Jeux Olympiques, les infrastructures du département du Pas de Calais, puissent devenir une base d'entraînement des équipes des pays membres, en vue de la préparation des compétitions internationales. Cette coopération pourrait se faire sous-forme bilatérale, ou avec la coordination du Secrétariat général de la CONFEJES.

7. Conclusion

En conclusion, la mise en œuvre de cette convention est satisfaisante, autant pour la CONFEJES dans sa mission d'appui à la mise en œuvre et d'assistance conseil aux États et gouvernement membres, en matière de sport. De plus, en terme de retombées médiatiques, elle a permis de faire des interventions sur des chaînes internationales pour faire connaître un peu plus notre institution et ses missions.

Par ailleurs, l'exceptionnelle mobilisation des partenaires du Pas de Calais dans la mise en œuvre de cette action est à souligner. Elle s'est traduite par une assistance permanente durant le séjour, une participation financière et matérielle (prise en charge partielle des frais de séjour, mise à disposition de véhicules de liaison, mobilisation de kinésithérapeutes, etc.) et une mise en place d'un dispositif cohérent, incluant les rencontres protocolaires et les séances de travail, sur des infrastructures et dans un cadre de grande qualité.

Fait à Dakar le 04 août 2012

François ALLA YAO